

Appel à projets Éthi_C
Titulaires retenu.e.s

Titulaire	Établissement	Titre	MONTANT DE LA SUBVENTION ¹		FRAIS INDIRECTS DE RECHERCHE (FIR) ²		TOTAL
			15 juillet 2022 au 31 mars 2023	1er avril 2023 au 31 mars 2024	15 juillet 2022 au 31 mars 2023	1er avril 2023 au 31 mars 2024	
Marceau, Emmanuelle	Cégep du Vieux Montréal	Les comités d'éthique de la recherche (CER) en milieu collégial : mandat, gouvernance et ressources	74 835 \$	74 835 \$	20 205 \$	20 205 \$	190 080 \$
Bruneault, Frédéric	Cégep André-Laurendeau	C_ENIA – Co-construction et co-design d'un outil spécialisé en évaluation des enjeux éthiques liés au numérique et à l'IA pour les CÉR collégiaux	75 000 \$	75 000 \$	20 250 \$	20 250 \$	190 500 \$
TOTAL GÉNÉRAL : 2 octrois							380 580 \$

1. Les octrois sont conditionnels à l'allocation des crédits par l'Assemblée nationale du Québec et aux décisions du Conseil d'administration du Fonds. Ces octrois peuvent donc être modifiés en tout temps, sans préavis.

2. Les frais indirects de recherche (FIR) sont à l'usage des établissements gestionnaires de l'octroi et leur sont versés directement.